

<http://pierre-alainmillet.fr/Du-biogaz-mais-a-quel-prix>



Du biogaz, mais a quel prix !

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : vendredi 16 mars 2018

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Permettez-moi de rappeler mon intervention de Mai 2017 sur le projet d'investissement pour rendre possible l'utilisation de biogaz à la Feyssine qui conduit à cette délibération concernant le contrat d'injection de gaz dans le réseau GRDF

Rappelons que l'investissement de 3MEuros subventionné à 1MEuros va produire 6GWh, soit 5 fois moins qu'une chaufferie biomasse de même coût, sans compter que la STEP consommera aussi du gaz naturel, autrement dit, on en sait pas bien quelle part des 6GWh produit peuvent être considéré comme biogaz...

Mais c'est le modèle économique qu'il faut bien avoir en tête. En Mai dernier, j'avais souligné qu'il fallait vendre le gaz à 12Euros le Kwh afin de devenir rentable, soit le double du prix de marché, ce qui peut se justifier pour un projet expérimental mais interdit évidemment de passer à l'échelle.

Mais dans cette délibération, il faut ajouter que nous devons payer 125KEuros puis 85KEuros par an pour les services d'injection, qui viendront réduire le calcul de rentabilité présenté en Mai.

Nous restons favorable à cette expérience, mais ces données nous interrogent sur le choix fait par la métropole de privilégier la gazéification sur la valorisation chaleur pour ses stations d'épuration.